

Numéro vert, formation des enseignants, prévention... Ces dispositifs existent de longue date pour prévenir le harcèlement sexuel à l'école. Le mouvement #MeToo en a confirmé la nécessité

Les écoles en première ligne



NATHALIE GERBER MC CRAE

Genève ► La vague de libération de la parole des femmes n'a pas épargné les écoles. A Genève, son reflux a laissé sur la berge Tariq Ramadan, à la suite des révélations, en novembre dernier, d'anciennes étudiantes sur les abus de nature sexuelle dont elles ont été la cible alors qu'elles suivaient ses cours au collège De Saussure.

Le séisme a secoué le Département de l'instruction publique (DIP), qui a pris pour première mesure l'ouverture, il y a exactement deux mois, d'une ligne d'appel «Abus Ecoute». Son objectif: faciliter le témoignage des victimes et témoins de harcèlement au niveau du primaire et du secondaire I et II du canton.

L'effet #MeToo est bien réel

C'est le Centre LAVI (Loi fédérale sur l'aide aux victimes d'infractions) de Genève qui a été mandaté par le DIP pour ouvrir cette nouvelle helpline. «Un partenaire choisi pour son indépendance», indique le département. Etoffée d'un vingt pour cent supplémentaire, l'équipe compte aujourd'hui six psychologues à temps partiel qui effectuent une rotation entre la ligne générale LAVI et la ligne «Abus Ecoute». Un premier bilan? Vasco Dumartheray, directeur du centre, est justement en train de dépouiller les statistiques. «Mais je ne suis pas en mesure de communiquer des informations aux médias», glisse-t-il. Une consigne confirmée par le DIP.

Vasco Dumartheray relève tout de même que la nouvelle helpline reçoit bien des appels et que ces derniers révèlent des situations très variées. Quelles prestations offre la ligne «Abus Ecoute» dans le cas d'un abus de nature sexuelle? «Nous procédons tout d'abord à une évaluation,



A l'heure actuelle, les enfants ne connaissent encore pas suffisamment leurs droits, relève Lydiane Bouchet du Centre de consultation spécialisé dans le traitement des séquelles d'abus sexuels et d'autres traumatismes (CTAS). CÉDRIC VINCENSINI

tion, explique le directeur du centre. Puis, nous proposons à la victime de consulter un avocat si elle désire déposer plainte. Ensuite, nous l'orientons vers un service de soutien psychologique, auprès du Centre de consultation spécialisé dans le traitement des séquelles d'abus sexuels et d'autres traumatismes (CTAS), un partenaire important, ou auprès d'autres psychologues.»

Au CTAS, justement, l'effet #MeToo est bien réel et confirmé par des chiffres. Lydiane Bouchet, coordinatrice de l'association, affirme d'emblée que de deux nouveaux cas par semaine d'abus sexuels dénoncés via son numéro², le centre est passé, depuis novembre dernier, à cinq, voire six cas hebdomadaires. «Nous avons dû embaucher un



«Il faut que le mouvement #MeToo génère une prise de conscience»

Juliette Rappange

psychologue pour compléter notre petite équipe de six personnes. Nous avons eu jusqu'à dix-sept personnes en attente!», s'exclame la psychologue.

Un long silence

Lors de sa création en 2000, le CTAS s'adressait principalement aux mineurs. Aujourd'hui, 80% des personnes qui contactent le centre sont des adultes, longtemps restés dans le silence après avoir été abusés dans leur enfance par un père, un beau-père, un cousin, ou encore un frère, raconte Lydiane Bouchet. «Il s'agit plus rarement d'un enseignant. Il n'empêche, le numéro vert du DIP est une excellente démarche, qui correspond à un réel besoin: celui d'aller directement dans les écoles.»

De son côté, Pro Juventute qui propose sa ligne d'appel³ depuis près de quarante ans offre un soutien plus généraliste aux jeunes jusqu'à 25 ans. Stéphanie Nussbaumer, responsable pour le conseil en Suisse romande, n'a pas relevé de hausse des appels relatifs aux abus sexuels au niveau suisse. «En revanche, nous constatons l'augmentation des problèmes personnels complexes (29% des appels) qui cachent parfois des situations d'abus.»

L'écoute, dès le premier appel

Contrairement aux lignes du CTAS et de Pro Juventute, la helpline «Abus Ecoute» est un projet-pilote et sa pérennité n'est donc pas assurée. «Le numéro vert sera évalué d'ici à cet été, indique le DIP, de même que la

question de ses horaires, que certains estiment trop restreints (elle est actuellement ouverte uniquement durant les heures scolaires et le mercredi après-midi, ndlr).»

Avec une ligne ouverte 24 heures sur 24, Pro Juventute fait part de son souhait d'accentuer sa présence dans les écoles. Son numéro, le 147, pourrait devenir un relais précieux lorsque des helpline comme celles du DIP et du CTAS sonnent dans le vide. C'est du moins ce que propose Stéphanie Nussbaumer, pour laquelle «il faut absolument éviter que les jeunes doivent appeler deux fois, car ils ne le feront pas nécessairement.» 1

¹ Ligne «Abus Ecoute», numéro vert: 0800 800 922

² Ligne d'écoute CTAS: 022 800 08 50

³ Ligne Pro Juventute: 147

Interventions en hausse dans les écoles

Dans les écoles, la question du recueil des récits de harcèlement, d'abus ou de toute forme de comportement inadéquat ou humiliant se trouve plus que jamais au centre des préoccupations des enseignants. En plus de l'ouverture de la ligne d'appel «Abus Ecoute» (lire ci-dessus), le Département de l'instruction publique (DIP) a mis sur pied un groupe de travail chargé de clarifier les procédures à l'interne en cas d'abus à caractère sexuel, tant pour les élèves, victimes ou témoins, que pour les professeurs. Cette démarche comprend la création d'espaces de parole qui auront pour but de faciliter la communication et d'éviter de devoir attendre des années pour que des révélations remontent à la surface.

Pour Vasco Dumartheray, directeur du Centre LAVI à Genève (dont

deux psychologues font partie de ce groupe de travail), il faut commencer par faire un état des lieux des procédures déjà en place. Comme le rappelle le porte-parole du DIP, «les portes d'entrée sont nombreuses pour dénoncer les abus»: infirmières scolaires et équipes médico-psychosociales du Service santé de l'enfance et de la jeunesse à l'interne. Et, à l'externe, s'ajoutent le Service de protection des mineurs, la police, les Hôpitaux universitaires de Genève, sans oublier des associations engagées aux côtés des victimes, comme le centre LAVI, le CTAS, Viol-secours ou encore Pro Juventute...

«Il est également très important que la première personne qui recueille un témoignage ait la bonne attitude, le bon réflexe, pour bien orienter la victime ou le témoin», affirme encore

Vasco Dumartheray. Fait révélateur, l'association Viol-secours, à Genève, a récemment vu augmenter les demandes d'intervention dans les écoles et les institutions. Comme l'explique Juliette Rappange, permanente psychosociale, «il faut que le mouvement #MeToo génère une prise de conscience, en particulier de la part des enseignants et des conseillers sociaux qui se trouvent souvent en première ligne pour recueillir un témoignage. Il est essentiel, en tant qu'adulte, d'avoir un discours clair et responsable, de s'assurer de la sécurité de la personne et de rappeler la loi», ajoute-t-elle. Lors des ateliers, Viol-secours met l'accent sur «l'importance d'être dans l'écoute et de ne jamais rester sans rien faire: ne pas douter, ne pas éviter, écouter et orienter vers des professionnels spécialisés.» NGE

Travailler sur la prévention

La circulaire annonçant la création de la ligne d'appel «Abus Ecoute», mise en place par le Département de l'instruction publique (DIP) a été distribuée aux élèves et parents des établissements secondaires I et II du canton de Genève, mais également aux écoliers du niveau primaire, âgés de 4 à 12 ans. Avec des mots différents, en parlant de «comportement inacceptable» plutôt que d'«abus sexuel», par exemple.

«Il faut aller dans les écoles, c'est là que les jeunes se créent leur propre représentation». Pour Lydiane Bouchet, coordinatrice du CTAS, le travail de prévention est indispensable. Même si le cursus scolaire intègre des cours de santé sexuelle, en 4P, 6P, 8P, 10P puis au secondaire II, qui incluent la sensibilisation aux risques d'abus, elle estime qu'il y a encore un gros travail à effectuer au niveau de la communication entre garçons et filles.

Au cours des ateliers de prévention des abus sexuels qu'elle organise sur demande dans les écoles et les institutions, l'association Viol-secours, à Genève, insiste sur la question des violences sexuelles et du consentement. «Il s'agit de déconstruire des croyances, des mythes – qui font partie de la culture du viol –, ainsi que les stéréotypes de genre et les rapports de domination», affirme Juliette Rappange, permanente psychosociale de l'association.

Lydiane Bouchet, du CTAS, remarque encore que les enfants ne connaissent pas suffisamment leurs droits. «Ils sont encore principalement dans le 'devoir' et pour eux, ce sont les enseignants qui ont tous les droits. Or, les enseignants ont aussi des devoirs envers les enfants. Il faut absolument sortir de cette relation binaire dominant-dominé.»